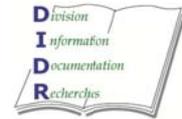


22 juillet 2015



Point de situation sur les élections législatives de mai 2015

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008)

[cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

1. Bref rappel historique

En 1991, l'*Ethiopian Peoples' Revolutionary Democratic Front/EPRDF*¹, qui regroupe divers mouvements d'opposition armée, notamment le *Tigray people's Liberation Front/TPLE*², dirigé par Meles Zenawi et allié à la rébellion indépendantiste conduite par l'*Eritrean People's Liberation Front/EPLF*³ dirigé par Issayas Afeworki (actuel Président érythréen), met fin à la dictature marxiste du colonel Mengistu (régime du Derg).

L'Éthiopie devient un Etat fédéral avec l'adoption de la Constitution de 1994 qui établit neuf régions sur une base ethnique. Meles Zenawi est Président du gouvernement de transition, puis Premier ministre de l'Éthiopie en août 1995. Il sera réélu en 2000, 2005 et 2010 à la faveur des victoires de l'EPRDF aux élections législatives. Les élections de 2005 sont marquées par une contestation des résultats par l'opposition et par de violents affrontements qui ont fait près de 200 morts. Plusieurs milliers de personnes ont été arrêtées⁴. Après une reprise en main du pays, l'EPRDF sort grand vainqueur des élections

¹ Front Démocratique et Révolutionnaire du peuple Ethiopien (FDRPE). *Yäihaädæg* selon l'acronyme en langue amharique.

² Front de Libération du peuple du Tigré (FLPT).

³ Front populaire de Libération de l'Erythrée (FPLE).

⁴ WUILBERCQ Emeline, « A la recherche des rares opposants éthiopiens », *Le Monde.fr*, 22/05/2015.

générales de mai 2010 remportant 99,6% des sièges au Conseil des représentants des peuples (la chambre basse éthiopienne). L'EPRDF exerce désormais une mainmise totale sur la vie politique et institutionnelle du pays⁵.

L'EPRDF est aujourd'hui un Front composé des quatre grands partis éthiopiens : *Tigray people's Liberation Front/TPLE*, *Oromo People's Democratic Organization/OPDO*, *Amahara National Democratic Movement/ANDM*, *Southern Ethiopian People's Democratic Movement/SEPDM*.

2. Les élections législatives de mai 2015

2.1. L'organisation

Le 24 mai 2015, les Éthiopiens se sont rendus aux urnes pour élire les nouveaux représentants du Parlement et des Conseils régionaux et du Parlement (*House of People's Representative/HoPR* et *Regional State Councils/RSC*). Ces élections, qui se tiennent tous les cinq ans, sont les premières depuis la mort de Meles Zenawi, décédé de maladie en août 2012⁷. L'actuel Premier ministre est Hailemariam Desalegn⁸.

Le Parlement est composé d'une Chambre basse et d'une Chambre haute. La Chambre basse ou Conseil des représentants des peuples (*House of People's Representatives*) concentre l'essentiel du pouvoir. Cinq cent quarante-sept (547) députés directement élus au niveau des *woreda* (circonscription administrative intermédiaire entre la région et le *kebele*) y siègent. La Chambre haute (*House of Federation*) représente quant à elle les « Nations, Nationalités et Peuples d'Ethiopie ». Ses membres (112) sont élus indirectement, par les conseillers des neuf Etats fédérés⁹.

Environ 6000 candidats, soutenus par 58 différents partis politiques, s'affrontent pour remporter les 547 sièges de l'Assemblée nationale, d'après des chiffres fournis par le Conseil électoral national éthiopien (*National Electoral Board of Ethiopia/NEBE*)¹⁰.

L'Union africaine a déployé 59 observateurs sur place. Ces observateurs étaient les seuls représentants de la communauté internationale sur place. L'Union européenne et le Centre Carter, présents en 2010, étaient absents¹¹.

2.2. Les résultats

Les résultats ont été rendus publics le 22 juin 2015 par la NEBE. Le parti au pouvoir, l'EPRDF, remporte 546 sièges sur les 547 sièges du Parlement dans les 500 circonscriptions dans lesquelles il présentait des candidats, les 46 autres sièges se répartissant entre des petites formations régionales qui lui sont alliées. Le résultat définitif de la circonscription de Bonga (sud-ouest), où le scrutin avait dû être reporté, n'était pas encore connu à la date de la proclamation des résultats mais les chiffres provisoires semblent montrer une victoire du camp au pouvoir. L'opposition perd le seul siège qu'elle

⁵ Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, *Fiche Pays Ethiopie*, 13/01/2014.

⁶ BACH Jean-Nicolas. *L'Ethiopie en route vers les élections de 2015*, Observatoire des Enjeux Politiques et Sécuritaires dans la Corne de l'Afrique, 21/10/2014 ; National Electoral Board of Ethiopia (NEBE), *Official Results of the 24th May 2015 General Elections*, s.d.

⁷ AFP, « Ethiopie : ouverture des bureaux de vote, l'EPRDF au pouvoir favori », 24/05/2015.

⁸ BBC, « Elections législatives en Ethiopie », 24/05/2015.

⁹ BACH Jean-Nicolas. *L'Ethiopie en route vers les élections de 2015*, Observatoire des Enjeux Politiques et Sécuritaires dans la Corne de l'Afrique, 21/10/2014.

¹⁰ *Anadolu Agency*, « L'UA déploie une mission d'observation électorale en Ethiopie », 21/04/2015 ; National Electoral Board of Ethiopia (NEBE), *Official Results of the 24th May 2015 General Elections*, s.d.

¹¹ *Belga*, « Ethiopie: l'Union africaine valide des élections "calmes et crédibles" », 26/05/2015.

détenait (parti *Union for Democracy and Justice/UDJ*) depuis les élections de 2010¹². L'EPRDF et ses alliés gagnent également la quasi-totalité des 1.987 sièges (sauf 21 sièges) des Assemblées des neuf Etats composant la fédération éthiopienne.

2.3. Les réactions

Selon la Commission nationale électorale, ces élections se sont bien déroulées. Elles ont été « *libres, équitables et crédibles* »¹³. Si celle-ci se félicite des conditions du déroulement des élections, l'opposition dénonce, quant à elle, « *un déni de démocratie* ». Yilkal Getnet, le président du *Semayawi Party* (Parti Bleu en amharique), l'un des principaux mouvements d'opposition créé en 2012, souligne : « *Le Blue Party n'accepte pas ce processus électoral comme étant libre et juste et ne reconnaît pas le résultat malsain et non démocratique de ces élections* ». Le parti ne compte toutefois pas déposer de recours car il affirme n'avoir aucune confiance dans la Commission électorale chargée de régler les contentieux. Il affirme préférer « *continuer la mobilisation pacifique qui l'a fait connaître, notamment grâce à l'utilisation des réseaux sociaux* »¹⁴.

Les organisations internationales de défense des droits de l'Homme, Amnesty Internationale et Human Rights Watch, dénoncent elles aussi une opposition marginalisée, un espace politique verrouillé et de multiples violations des droits de l'Homme durant la période électorale¹⁵

L'Union africaine, seule présence internationale sur le terrain, a qualifié ces élections de « *calmes, pacifiques et crédibles* ». La mission d'observation électorale de l'Union africaine (UA) a noté quelques irrégularités mais dans l'ensemble, « *les élections parlementaires éthiopiennes ont été conformes aux directives de l'Union africaine pour la tenue d'élections en Afrique* ». L'organisation s'inquiète toutefois des « *restrictions posées par les lois sur les médias, le terrorisme et la société civile qui sont de nature à limiter les droits des citoyens à participer à des activités politiques* »¹⁶.

L'Union européenne et les Etats-Unis ont fait des déclarations en demi-teinte : « *Ils ont regretté dans des termes équivalents les restrictions subies par les opposants, la société civile et les médias. Dans le même temps, ils ont aussi estimé que le processus électoral s'était déroulé correctement* »¹⁷.

Plusieurs observateurs notent que l'attitude prudente de l'Union africaine, des Etats-Unis et de l'Union européenne ont sans doute leur origine dans des considérations d'ordre géopolitique. En effet, les Etats-Unis entretiennent de longue date de bonnes relations avec l'Ethiopie. Cette dernière constitue pour les Etats-Unis un allié clé dans la lutte contre l'extrémisme islamiste dans la Corne de l'Afrique (notamment contre les *shebab* en Somalie). Elle est par ailleurs le plus important contributeur des missions de maintien et de soutien à la paix des Nations unies et de l'Union africaine. Pour la même raison, les

¹² BALDE Assanatou, « Elections en Ethiopie : victoire du parti au pouvoir, un Parlement sans opposition ! », *Afrik.com*, 23/06/2015 ; National Electoral Board of Ethiopia (NEBE), *Official Results of the 24th May 2015 General Elections*, s.d. ; AFP, « Élections en Éthiopie: les partis du pouvoir remportent la quasi-totalité des sièges », 22/06/2015 ; TIRTHANKAR Chanda, « Ethiopie: des élections générales sans suspense ni enjeux », *RFI*, 24/05/2015.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Site web 'Le soir.be'*, « Élections en Ethiopie: l'opposition dénonce «un déni de démocratie», 29/05/2015 ; *Radio France Internationale*, « Ethiopie : l'opposition remet en cause le déroulement des élections », 30/05/2015.

¹⁵ *Human Rights Watch (HRW)*, « Elections, Ethiopian style », 06/05/2015 ; *Amnesty International*, « Éthiopie. Les élections ont été précédées par une offensive contre les droits humains », 22/05/2015 ; HORNE Felix, « Dispatches: Alarm Bells for Ethiopia's 100% Election Victory », *HRW*, 23/06/2015 ; *Amnesty International*, « Éthiopie. Des meurtres suspects et des violations des droits humains doivent donner lieu à des enquêtes », 23/06/2015.

¹⁶ *Belga*, « Ethiopie : l'Union africaine valide des élections "calmes et crédibles" », 26/05/2015.

¹⁷ *RFI*, « Elections en Ethiopie: victoire sans appel de la coalition au pouvoir », 28/05/2015 ; *Union européenne, Action extérieure*, « Déclaration de la porte-parole sur les élections en Éthiopie », 27/05/2015.

relations avec l'Union européenne se sont notablement améliorées depuis les élections de 2005, à l'issue desquelles desquelles l'UE avait publié un rapport très critique¹⁸.

3. Les violations des droits de l'Homme durant la période électorale

Après les violences durant les élections de 2005, le gouvernement éthiopien a repris le pays en main. Le parti au pouvoir exerce désormais une mainmise totale sur l'espace politique par une stratégie radicale de contrôle et de surveillance¹⁹. Le gouvernement a par ailleurs fait voter en 2009 « une loi anti-terroriste qui sert désormais de cadre légal pour réduire les opposants au silence. Une loi sur la presse ainsi qu'une autre sur les organisations non-gouvernementales, soumettant la liberté d'expression à de sévères restrictions, ont suivi »²⁰.

Tant l'opposition que les organisations internationales ont dénoncé les violations des droits de l'Homme qui ont émaillé la campagne électorale de 2015. Selon Muthoni Wanyeki, directrice régionale pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands lacs à Amnesty International, « La campagne électorale a été caractérisée par une offensive contre les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion. Cette offensive a porté atteinte au droit de participer librement et sans crainte aux affaires publiques, car le gouvernement a sévi contre toutes les forces dissidentes légitimes »²¹.

3.1. La répression à l'égard des opposants politiques

Outre des « violations des droits humains de grande ampleur commises contre les partis d'opposition tout au long de la période électorale », Amnesty dénonce aussi « le décès de figures de l'opposition politique dans des circonstances suspectes ». Amnesty International a par ailleurs regretté que la « Mission d'observation électorale de l'Union africaine et la Commission électorale éthiopienne n'aient pas suffisamment suivi ni signalé les abus généralisés commis avant, pendant et après les élections » de mai 2015²².

Avant les élections, des membres de partis d'opposition ont signalé à Amnesty International que leurs activités faisaient l'objet de restrictions accrues. Selon Yonathan Tesfaye, porte-parole du Parti Bleu (*Semayawi Party*), plus de la moitié de ses candidats ont vu leur enregistrement annulé par la Commission électorale nationale. Sur les 400 candidats initialement enregistrés pour les élections législatives, seuls 139 ont pu rester en lice²³.

D'après Mulatu Gemechu, vice-président du Congrès fédéraliste oromo (*Oromo Federalist Congress*), membre de la coalition de l'opposition Forum d'unité démocratique fédérale éthiopienne/Medrek (*Ethiopia Federal Democratic Unity Forum–Medrek*), la plupart des rassemblements de l'opposition n'ont pas été autorisés²⁴.

¹⁸ FERRAS Patrick, « Des élections sans suspense en Ethiopie pour un pays à l'avenir incertain », *Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)*, 26/05/2015 ; JAPY Pierre, « En Éthiopie, des élections pour la forme », *La Croix*, 21/05/2015 ; *Union européenne, Action extérieure*, « Déclaration de la porte-parole sur les élections en Éthiopie », 27/05/2015.

¹⁹ Il s'agit d'un système de contrôle rapproché et hiérarchisé par groupe de cinq personnes, appelé "1 pour 5" basé sur des moyens qui vont de l'incitation à la coercition, en passant par la rétribution et la propagande (TIRTHANKAR Chanda, « Ethiopie: des élections générales sans suspense ni enjeux », *Radio France Internationale*, 24/05/2015).

²⁰ TIRTHANKAR Chanda, « Ethiopie: des élections générales sans suspense ni enjeux », *Radio France Internationale*, 24/05/2015.

²¹ *Amnesty International*, « Éthiopie. Les élections ont été précédées par une offensive contre les droits humains », 22/05/2015.

²² *Amnesty International*, « Éthiopie. Des meurtres suspects et des violations des droits humains doivent donner lieu à des enquêtes », 23/06/2015.

²³ *Ibid* ; WUILBERCQ Emeline, « A la recherche des rares opposants éthiopiens », *Le Monde.fr*, 22/05/2015.

²⁴ *Ibid*.

En janvier, la police a violemment dispersé une manifestation pacifique organisée par le parti de l'Unité pour la démocratie et la justice (*Union for Democracy and Justice/UDJ*) à Addis-Abeba. Les policiers ont frappé les manifestants à coups de matraque, de bâton et de tiges métalliques sur la tête, le visage, les mains et les jambes, blessant grièvement plus de 20 d'entre eux²⁵.

De nombreux militants de partis de l'opposition ont été arrêtés et des responsables ou des militants de l'opposition ont été assassinés durant la campagne électorale²⁶. Selon le Parti Bleu (*Semayawi Party*), une cinquantaine de ses membres auraient été arrêtés pendant la campagne, et seraient toujours en prison fin mai 2015²⁷.

Le 15 juin 2015, le corps de Samuel Aweke, 27 ans, un candidat du Parti Bleu est retrouvé dans une rue de la ville de Dembre-Markos. Selon les responsables du parti, son homicide aurait été motivé par des considérations politiques. Quelques jours avant son meurtre, Samuel Aweke avait publié un article dans le journal de son parti, *Negere Ethiopia*, qui critiquait le comportement des autorités locales, de la police et d'autres représentants des forces de sécurité. Il avait reçu des menaces de mort²⁸.

Selon Amnesty International, avant les élections, plus de 500 membres de la coalition Forum d'unité démocratique fédérale éthiopienne/Medrek²⁹ (*Oromo Federalist Congress–Medrek*) ont été appréhendés dans des bureaux de vote de la région d'Oromia. Quarante-six personnes ont été frappées et blessées par des membres des forces de sécurité, tandis que six personnes ont été blessées par balle et deux autres abattues³⁰.

Le 19 mai, Bekele Gerba, le président du Forum d'unité démocratique fédérale éthiopienne/Medrek est ainsi arrêté, frappé et placé en détention pendant quelques heures, avec d'autres membres du mouvement, dans la région d'Oromia³¹.

Gidila Chemed, du Congrès fédéraliste oromo, est abattu par des policiers dans l'ouest de Shewa (district de Dima Kege) dans la région d'Oromia³².

Les 16 et 19 juin 2015, deux membres du parti Arena, membre de la coalition Medrek, Tadesse Abraha et Berhanu Erabu, sont agressés et décèdent des suites de leurs blessures³³.

3.2. La répression à l'égard des journalistes

Avant les élections, les autorités éthiopiennes ont incarcéré de très nombreux journalistes et blogueurs. Elles ont également recouru à des mesures de harcèlement contre les médias indépendants. Plusieurs d'entre eux ont été fermés.

Selon Amnesty International, « *Au moins 17 journalistes, parmi lesquels Eskinder Nega, Reeyot Alemu et Wubishet Taye, ont été appréhendés et inculpés au titre de la Proclamation antiterroriste, et condamnés à des peines allant de trois à 18 ans de prison.*

²⁵ *Ibid* ; Amnesty International, « Ethiopie. Les élections ont été précédées par une offensive contre les droits humains », 22/05/2015.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Radio France Internationale*, « Ethiopie : l'opposition remet en cause le déroulement des élections », 30/05/2015.

²⁸ *Amnesty International*, « Ethiopie. Des meurtres suspects et des violations des droits humains doivent donner lieu à des enquêtes », 23/06/2015.

²⁹ Medrek est une coalition politique de l'opposition formée en 2008 et regroupant actuellement au moins 8 partis, dont le parti *Oromo Federalist Congress*.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

Craignant d'être menacés, harcelés et visés par des poursuites judiciaires motivées par des considérations politiques, de nombreux journalistes ont fui dans les pays voisins »³⁴.

En avril 2014, neuf journalistes et blogueurs sont incarcérés pour tentative de déstabilisation de l'Etat et incitation au terrorisme. Plusieurs d'entre eux travaillaient pour le collectif 'Zone 9' qui dispose d'un blog en langue ahmarique du même nom et regroupe des journalistes et des défenseurs des droits de l'Homme. Initialement incarcérés sous des chefs d'accusation informels comme celui d'avoir « travaillé avec des organisations étrangères prétendant militer pour les droits de l'homme et... obtenu des fonds pour inciter à la violence publique au moyen des réseaux sociaux », ils ont été inculpés en juillet 2014 au nom de la loi anti-terroriste de 2009 pour « avoir travaillé avec des organisations qualifiées de "terroristes" par le gouvernement éthiopien, avoir participé à une formation au chiffrement des emails et appartenir à une "organisation clandestine" »³⁵.

Leur procès sera reporté à 27 reprises et leur demande de libération sous caution systématiquement refusée. Cinq d'entre eux, dont deux blogueurs de 'Zone 9', seront libérés début juillet 2015³⁶.

3.3. La répression à l'égard de la société civile

En janvier 2009, une nouvelle loi *Proclamation for the Registration and Regulation of Charities and Societies* encadre strictement les activités des associations et ONG locales, notamment en matière de financement. Son adoption a entraîné de nombreuses protestations des membres de l'opposition, des groupes internationaux de défense des droits humains et d'organisations de la société civile (OSC) nationales³⁷.

La loi prévoit ainsi « des sanctions et des pouvoirs pour enquêter sur les associations caritatives et les superviser, et limite l'activité de celles-ci dans le domaine des droits humains et démocratiques, de l'égalité des sexes ou de l'égalité ethnique, de la résolution des conflits, du renforcement des pratiques judiciaires ou de la mise en application de la loi. Seules les associations caritatives ou sociétés éthiopiennes dont le budget est financé à hauteur de 10 pour cent maximum par des 'sources étrangères' seront autorisées à œuvrer dans ces domaines »³⁸.

Ces dispositions ont entravé l'activité de certaines organisations locales, notamment celles travaillant pour la défense des droits de l'Homme et la défense des victimes. L'organisation *Human Right Council*, une association éthiopienne enquêtant notamment sur les atteintes aux droits de l'homme, a ainsi vu son budget réduit de 90%, et sept de ses dix antennes régionales ont dû être fermées³⁹.

Amnesty International regrette que l'observation des élections de mai 2015 par la société civile ait été restreinte aux seules organisations basées en Éthiopie proches du parti politique au pouvoir, en vertu de cette loi⁴⁰.

³⁴ Amnesty International, « Éthiopie. Les élections ont été précédées par une offensive contre les droits humains », 22/05/2015.

³⁵ Global Voices, « Netizen Report : L'Éthiopie restreint la liberté d'expression », 06/05/2014 ; Radio France Internationale, « Ethiopie: neuf journalistes et blogueurs inculpés pour terrorisme », 19/07/2014.

³⁶ Radio France Internationale, « Ethiopie: neuf journalistes et blogueurs inculpés pour terrorisme », 19/07/2014 ; Reporters sans Frontières, « Blogueurs de Zone 9 emprisonnés : 365 jours de trop », 29/04/2015 ; Radio France Internationale, « Ethiopie: des journalistes blogueurs libérés après un an de prison », 09/07/2015.

³⁷ BLAISE Pierre, « En Ethiopie, la *Charities and Societies Proclamation* ou la 'loi anti-ONGs' », Site web 'Grotius International', 02/12/2012 ; IRIN News, « Ethiopie : Une nouvelle loi sur les organisations caritatives adoptée malgré les objections », 07/01/2009.

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Amnesty International, « Éthiopie. Les élections ont été précédées par une offensive contre les droits humains », 22/05/2015.

Bibliographie

Rapports/Notes

US Department of State (USDOS), Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *Ethiopia 2014 Human Rights Report*, 25/06/2015

<http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2014&dliid=236358#wrapper>

ØSTEBØ Terje and SHEMSEDIN Walleign, *The intellectualist movement in Ethiopia, the Muslim Brotherhood and the issue of moderation*, Norwegian Peacebuilding Resource Centre (NOREF), 03/2015

http://www.peacebuilding.no/var/ezflow_site/storage/original/application/4896456558eb15080a876143625da37b.pdf

BACH Jean-Nicolas. *L'Ethiopie en route vers les élections de 2015*, Observatoire des Enjeux Politiques et Sécuritaires dans la Corne de l'Afrique, 21/10/2014

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01076280/document>

National Electoral Board of Ethiopia (NEBE), *Official Results of the 24th May 2015 General Elections*, s.d. <http://www.electionethiopia.org/en/>

Médias

IRIN News, « ETHIOPIE: Une nouvelle loi sur les organisations caritatives adoptée malgré les objections », 07/01/2009

<http://www.irinnews.org/fr/report/82245/ethiopie-une-nouvelle-loi-sur-les-organisations-caritatives-adopt%C3%A9e-malgr%C3%A9-les-objections>

BLAISE Pierre, « En Ethiopie, la *Charities and Societies Proclamation* ou la 'loi anti-ONGs' », *Site web 'Grotius International'*, 02/12/2012

<http://www.grotius.fr/en-ethiopie-la-%C2%AB-charities-and-societies-proclamation-%C2%BB-ou-la-%C2%AB-loi-anti-ongs-%C2%BB/>

Global Voices, « Netizen Report : L'Éthiopie restreint la liberté d'expression », 06/05/2014

<http://fr.globalvoicesonline.org/2014/05/06/168098/>

Radio France Internationale, « Ethiopie: neuf journalistes et blogueurs inculpés pour terrorisme », 19/07/2014

<http://www.rfi.fr/afrique/20140719-ethiopie-neuf-journalistes-blogueurs-inculpes-terrorisme-Andargachew-Tsige/>

Anadolu Agency, « L'UA déploie une mission d'observation électorale en Ethiopie », 21/04/2015

<http://www.aa.com.tr/fr/afrique/497336--l-ua-deploie-une-mission-d-observation-electorale-en-ethiopie>

Reporters sans Frontières, « Blogueurs de Zone 9 emprisonnés : 365 jours de trop », 29/04/2015

<http://fr.rsf.org/ethiopie-365-jours-de-trop-en-prison-pour-28-04-2015,47826.html>

Human Rights Watch, « Elections, Ethiopian style », 06/05/2015

<https://www.hrw.org/news/2015/05/06/elections-ethiopian-style>

JAPY Pierre, « En Éthiopie, des élections pour la forme », *La Croix*, 21/05/2015

<http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/En-Ethiopie-des-elections-pour-la-forme-2015-05-21-1314623>

Amnesty International, « Éthiopie. Les élections ont été précédées par une offensive contre les droits humains », 22/05/2015

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2015/05/ethiopia-onslaught-on-human-rights-ahead-of-elections/>

WUILBERCQ Emeline, « A la recherche des rares opposants éthiopiens », *Le Monde.fr*, 22/05/2015

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/22/a-la-recherche-des-rares-opposants-ethiopiens_4638797_3212.html

AFP, « Éthiopie : ouverture des bureaux de vote, l'EPRDF au pouvoir favori », 24/05/2015
<http://www.jeuneafrique.com/232669/politique/thiopie-ouverture-des-bureaux-de-vote-l-eprdf-au-pouvoir-favori/>

BBC, « Elections législatives en Ethiopie », 24/05/2015
http://www.bbc.com/afrique/region/2015/05/150524_ethiopia-poll

TIRTHANKAR Chanda, « Ethiopie: des élections générales sans suspense ni enjeux », *Radio France Internationale*, 24/05/2015
<http://www.rfi.fr/afrique/20150524-ethiopie-elections-generales-suspense-enjeux-eprdf-addis-abeba/>

FERRAS Patrick (Directeur de l'Observatoire de la Corne de l'Afrique, intervenant au sein d'IRIS Sup'), « Des élections sans suspense en Ethiopie pour un pays à l'avenir incertain », *Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)*, 26/05/2015
<http://www.iris-france.org/60124-des-elections-sans-suspense-en-ethiopie-pour-un-pays-a-lavenir-incertain/>

Belga, « Ethiopie : l'Union africaine valide des élections "calmes et crédibles" », 26/05/2015
<http://www.levif.be/actualite/international/ethiopie-l-union-africaine-valide-des-elections-calmes-et-credibles/article-normal-397037.html>

Radio France Internationale, « Elections en Ethiopie: victoire sans appel de la coalition au pouvoir », 28/05/2015
<http://www.rfi.fr/afrique/20150528-elections-legislatives-ethiopie-victoire-coalition-pouvoir-eprdf/>

Site web 'Le soir.be', « Élections en Ethiopie: l'opposition dénonce 'un déni de démocratie' », 29/05/2015
<http://www.sudinfo.be/1298680/article/2015-05-29/elections-en-ethiopie-l-opposition-denonce-un-deni-de-democratie>

Radio France Internationale, « Ethiopie : l'opposition remet en cause le déroulement des élections », 30/05/2015
<http://www.rfi.fr/afrique/20150530-ethiopie-parti-opposition-denonce-deroulement-campagne-scrutin/>

Union européenne, Action extérieure, « Déclaration de la porte-parole sur les élections en Éthiopie », 27/05/2015 http://eeas.europa.eu/statements-eeas/2015/150527_03_fr.htm

AFP, « Élections en Éthiopie: les partis du pouvoir remportent la quasi-totalité des sièges », 22/06/2015
<http://www.lapresse.ca/international/afrique/201506/22/01-4880081-elections-en-ethiopie-les-partis-du-pouvoir-remportent-la-quasi-totalite-des-sieges.php>

BALDE Assanatou, « Elections en Ethiopie : victoire du parti au pouvoir, un Parlement sans opposition ! », *Afrik.com*, 23/06/2015
<http://www.afrik.com/elections-en-ethiopie-victoire-du-parti-au-pouvoir-un-parlement-sans-opposition>

HORNE Felix, « Dispatches: Alarm Bells for Ethiopia's 100% Election Victory », *Human Rights Watch*, 23/06/2015
<https://www.hrw.org/news/2015/06/23/dispatches-alarm-bells-ethiopias-100-election-victory>

Amnesty International, « Éthiopie. Des meurtres suspects et des violations des droits humains doivent donner lieu à des enquêtes », 23/06/2015
<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2015/06/ethiopia-investigate-suspicious-murders-and-human-rights-violations-1/>

Radio France Internationale, « Ethiopie: des journalistes blogueurs libérés après un an de prison », 09/07/2015
<http://www.rfi.fr/afrique/20150709-ethiopie-journalistes-blogueurs-liberes-apres-an-prison/>